RÉDUCTION DES DÉCHETS

On s'y met tous !

LE COMPOSTAGE FACILE

BON POUR LE JARDIN, BON POUR L'ENVIRONNEMENT

-40 kg de déchets de cuisine par an/personne grâce au compostage.

ADEME

Modalités de réservation d'un composteur dans ce guide

- en jardin individuel ou en pied d'immeuble -

toulouse métropole

COMPOSTER
QUOI DE PLUS NATUREL ?

Retrouvez dans ce guide tous nos conseils pour réussir votre propre compost facilement.

LE PROGRAMME LOCAL
DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets, déclinaison concrète du Plan Climat Énergie Territorial de Toulouse Métropole, vise à inscrire la réduction des déchets «à la source» dans la politique de développement durable du territoire. L'objectif est de réduire de 7 % la production d'ordures ménagères par habitant d'ici 2016. Ce programme qui s'adresse aux habitants, aux entreprises et à la collectivité elle-même, viendra apporter des solutions concrètes et accessibles à tous, pour favoriser l'adoption des gestes de réduction des déchets.

Retrouvez les 10 actions pour agir sur notre site : **www.toulouse-metropole.fr**

QU'EST CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est une décomposition naturelle des matières organiques qui s'opère grâce à un processus biologique. Il s'agit du même procédé que la formation d'humus dans les sous-bois.
Cette transformation se fait en présence d'oxygène, d'eau et de milliers d'organismes décomposeurs (bactéries, champignons, vers, cloportes…) permettant d'obtenir un produit riche et fertilisant appelé le compost.

POURQUOI COMPOSTER ?

- Pour réduire le poids de nos poubelles.
- Pour réaliser et utiliser du compost, un bon fertilisant pour le jardin et les plantes.

COMMENT COMPOSTER ?

- À l'aide d'un composteur de jardin.
- En tas, notamment pour les grands volumes de résidus de jardin. Dans tous les cas, les règles de compostage sont communes.

COMMENT RÉSERVER UN COMPOSTEUR ?

Toulouse Métropole propose la mise à disposition de composteur de jardin contre une participation financière de 15 € ou 25 € (petit ou grand modèle en bois ou en plastique).

- **Pour un particulier** disposant d'un jardin individuel : renseignez le bulletin de réservation situé en dernière page.
- **Pour un groupement de particuliers** dans le cadre d'une opération de compostage collectif (résidences collectives, centres sociaux de quartier…), tout projet répondant aux conditions de faisabilité pourra être accompagné techniquement par la Communauté urbaine sur la 1re année (voir les modalités en page 11).

POUR VOUS
Le compost sent mauvais ?
Ça attire les moucherons et les rongeurs ?
Composter, c'est compliqué ?
La pratique du compostage peut être simple et sans désagrément si on respecte les règles de base : suivez nos conseils dans ce guide.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE COMPOSTEUR ?

En général, tous les résidus d'origine végétale.

- **Le compostage est un mélange,** plus les ingrédients sont variés, meilleur est le compost.
- **Composter, c'est associer : matières sèches et humides, fines et grossières, azotées et carbonées.** Dans la pratique, nous classerons ces matières en deux catégories : le **BRUN** et le **VERT.**

50 % DE BRUN

Plutôt carboné, structurant, sec et rigide, le BRUN favorise un bon drainage et une bonne aération.

Issus de la cuisine

Marc de café, thé et tisane (avec leur filtre), sachet en papier kraft, cartons bruns (carton ondulé, rouleau d'essuie-tout, boîte à œufs…), coquilles d'oeufs (bien écrasées)…

Issus du jardin

Feuilles mortes, plantes et fleurs fanées, paille, foin, sciure et copeaux de bois non traités, brindilles, herbes sèches non montées en graine, branches sèches, tailles de haies (1 cm de diamètre)…

Pensez à cuisiner vos restes ! Retrouvez des idées de recettes sur www.toulouse-metropole.fr

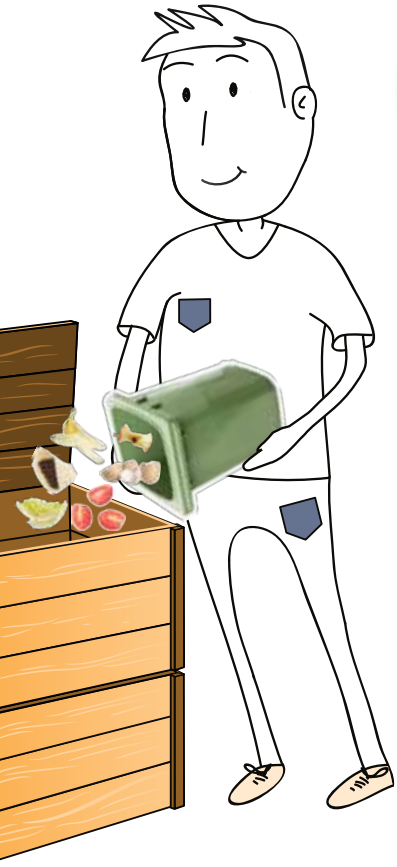

50% DE VERT

Plutôt azoté, mou et humide, à décomposition rapide, le VERT apporte l'eau nécessaire aux bactéries.

Issus de la cuisine

Toutes les épluchures de fruits et de légumes (y compris exotiques), légumes ou fruits abîmés, crus ou cuits, céréales, pelures d'oignon, trognons de chou...

Issus du jardin

Fanes de légumes, fleurs coupées, plantes d'intérieur...

APPORTS PAR PETITES QUANTITÉS OU À ÉVITER EN COMPOSTAGE COLLECTIF

- Restes de repas (non gras),
- Cendres de bois (par saupoudrage),
- Pain émietté,
- Coques de noix, noyaux de fruits,
- Tontes de gazon fraîches et sèches,
- Peaux d'agrumes,
- Feuilles de journal, mouchoirs en papier et feuilles d'essuie-tout (non gras).

NON RECOMMANDÉS OU AVEC PRÉCAUTION (SUPPOSE UNE MAÎTRISE DU PROCESSUS DU COMPOSTAGE)

- Restes de viande, os, poisson,
- Croûtes de fromage, produits laitiers,
- Restes de repas gras,
- Herbes indésirables ou montées en graine (ortie, chiendent, liseron...),
- Végétaux traités, malades ou parasités,
- Résineux : thuyas, cyprès...
- Terre, litière d'animaux,

NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

- Agrafes, plastiques, tissus synthétiques, verre, métaux, autocollants, sacs d'aspirateur,
- Bois traités, vernis ou peints,
- Produits toxiques, charbon de bois, filtres de cigarettes.

UN BON COMPOST
MODE D'EMPLOI

Le composteur n'est pas une poubelle de jardin, ni un pourrissoir. Le compost est un mélange à composer et à contrôler. Suivez le mode d'emploi pour fabriquer un compost sans désagrément.

OÙ L'INSTALLER ?

Sur un terrain plat, facilement accessible depuis la cuisine et proche d'un point d'eau, mi-ombre mi-soleil, à l'abri du vent.

1 BIEN DÉMARRER

- **Constituer une réserve de BRUN** à côté du composteur (feuilles mortes, herbes, broyat ou branchages…), au fur et à mesure de l'entretien du jardin. Ainsi, ce **BRUN** sera à portée de main pour être utilisé en complément à chaque apport de **VERT**.
- **Disposer au fond du composteur des branches grossières** mélangées à du **BRUN** bien humidifié.

2 FRAGMENTER OU BROYER POUR FAVORISER LA DÉCOMPOSITION

- **Broyer les branchages et tailles d'arbustes** jusqu'à 1 cm de grosseur.
- **Découper les fruits ou légumes** entiers ou à peau dure : trognon de chou, peau de pastèque, d'ananas…
- **Déchiqueter en petits morceaux** tout carton brun (rouleau ou boîte à oeufs), carton de pizza…

Les feuilles se dégradent plus ou moins vite. Tout comme d'autres petits végétaux secs, leur décomposition sera plus rapide, en les passant sous la tondeuse.

3 ÉQUILIBRER ET VARIER LES APPORTS

Associer en volume 50% de VERT et 50% de BRUN

- À chaque apport, étaler le **VERT** sur toute la surface, en le mélangeant avec la couche précédente.
- Recouvrir d'un volume équivalent de **BRUN** préalablement humidifié et fragmenté (limite la présence de moucherons).
- Maintenir le composteur fermé (limite l'évaporation et protège des aléas du climat).

DANS LE COMPOSTEUR, LES GROS VOLUMES SONT À INTÉGRER PAR PETITES QUANTITÉS !

- Tontes de pelouse : en excès, elles se tassent et se putréfient très vite. Les faire sécher 1 jour ou 2 avant de les introduire dans le compost en les mélangeant au préalable avec du **BRUN**.
- Feuilles : quel bien précieux ! Stockez-les pour en disposer tout au long de l'année, à mélanger avec de petits branchages en complément du **VERT**.

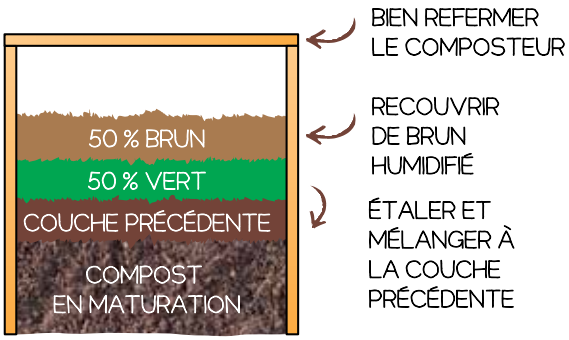

4 AÉRER ET BRASSER

Cela permet d'homogénéiser le tas et d'accélérer sa décomposition.

- Aérer superficiellement à chaque apport.
- Brasser le compost en profondeur :
  - **Faire glisser avec un long croc** l'ensemble du contenu ou, si le fond est déjà mature, seulement les parties en cours de décomposition,
  - **Réintroduire ces matières** en secouant les parties les plus tassées ou compactées et bien répartir en surface,
  - **Quand ?** 1 brassage 1 à 2 fois/an (en fin d'été ou d'hiver).

Pas besoin d'acheter d'activateurs, vous disposez de tous les ingrédients nécessaires.

EN GESTION COLLECTIVE OU AVEC DES APPORTS RÉGULIERS IMPORTANTS

- Un brassage toutes les 6 à 8 semaines.
- Le composteur, une fois plein, est laissé en maturation. Prévoir un autre composteur pour les nouveaux apports.

5 SURVEILLER L'HUMIDITÉ

Le compost doit être humide comme une éponge essorée

- **Pas assez d'humidité : le processus ralentit**
  - Stocker le **BRUN** à l'air libre pour profiter de l'humidification naturelle,
  - En période sèche, pré-humidifier le **BRUN**, en le trempant dans de l'eau, l'égoutter et l'étaler en dernière couche.
  - Un grand carton brun humidifié posé sur le dessus limitera l'évaporation.

- **Trop d'humidité empêche l'aération : risque de mauvaises odeurs**
  - Corriger en aérant les couches supérieures et ajouter du **BRUN**,
  - S'il y a encore trop d'humidité, sortir et étaler les matières pour les aérer et les décompacter. Laisser sécher quelques jours et mélanger à du **BRUN**.

Le test de la poignée, pour contrôler le taux d'humidité : équipé de gants, prendre une poignée au cœur du compost et la presser, sa texture doit s'apparenter à une éponge essorée sans écoulement d'eau.

VALORISEZ VOS GROS VOLUMES
GRÂCE AU PAILLAGE

LE PAILLAGE ET LE BROYAGE CONSTITUENT DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES AU COMPOSTAGE POUR VALORISER SUR PLACE LA QUASI TOTALITÉ DE CE QU'IL RESTE DANS LE JARDIN.

QU'EST CE QUE LE PAILLAGE ?

Une pratique qui consiste à recouvrir la terre avec les résidus de jardin pour la nourrir et la protéger.

Le paillage : quand les déchets de jardin deviennent des ressources utiles.

- **Les feuilles mortes,** seules ou broyées avec des branchages (jusqu'à 1 cm de diamètre) à l'aide d'une tondeuse, constituent un paillage directement utilisable sous les haies, rosiers, massifs arbustifs ou de fleurs vivaces, au potager et au verger,
- **Les tontes de pelouse** peuvent pailler la plupart des plantes du jardin : les étaler pour les sécher 1 ou 2 jours au soleil et épandre en fine couche,
- **Le broyat de branches** constitue un bon paillis. Le broyat de thuyas et cyprès a une action herbicide importante et durable.

LES BIENFAITS DU PAILLAGE

- Limite les arrosages et retient l'eau en surface,
- Limite la pousse des herbes indésirables,
- Protège des intempéries,
- Offre aux plantes les conditions biologiques similaires à celles de leur milieu naturel.

ATTENTION

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit (règlement sanitaire départemental)

RÉCUPÉRER
ET BIEN UTILISER SON COMPOST

LE COMPOST EST UN AMENDEMENT ORGANIQUE. IL AMÉLIORE LA STRUCTURE DU SOL ET FOURNIT AUX PLANTES UN APPORT NUTRITIF.

COMMENT RECONNAÎTRE UN COMPOST MÛR ?

Un compost mûr est obtenu selon les cas entre 7 et 10 mois.

- **Récupérer une poignée au fond du composteur.**
  Sa maturité se définit selon :
  - son aspect homogène (hormis quelques petits branchages),
  - sa couleur brun foncé et son odeur de sous-bois,
  - sa structure grumuleuse.
- **Retirer la partie non décomposée du dessus pour récupérer le compost mature au fond.**

COMMENT L'UTILISER ?

Avant maturité, le compost s'utilise en paillage nutritif (uniquement à la surface du sol).

- **Dans le jardin :**
  - autour de plantes, éparpiller en couche de 3 cm d'épaisseur,
  - autour des arbustes, fruitiers, rosiers et plantes vivaces, en couche de 5 cm en apport régulier (de septembre à février).
- **Dans le potager :**
  - à l'automne ou en fin d'hiver : avec un léger griffage pour l'incorporer à la terre,
  - au printemps : entre les rangs de légumes et recouvrir d'un paillis.

À maturité : un compost mûr convient à tous les usages.

- **En rempotage ou pour vos nouvelles plantations :** remplir les pots d'un mélange d'1/3 de compost mûr et de 2/3 de terre ou terreau.
- **En jardinière :** enlever les 3 premiers cm de terre et remplacer par du compost.
- **En plantation d'arbres :** mélanger 20 % de compost avec la terre dans le trou de plantation.
- **En paillage nutritif,** dans le potager ou le jardin.

CONSEILS

- Utiliser le compost toujours en mélange,
- Ne pas l'enfouir,
- Privilégier des apports réguliers en fines couches,
- Éviter de semer ou de planter directement dans du compost.

COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR DE JARDIN ?

La Communauté urbaine Toulouse Métropole propose au choix deux modèles de composteurs en bois ou en plastique contre une participation financière de 15 € ou de 25 €.

MODÈLE	CONTENANCE/PRIX	RÉSERVATION	CARACTÉRISTIQUES
EN PLASTIQUE RECYCLÉ	**320 L** **(larg. base : 79 cm-H.87cm)** **Poids : 14 kg** **Tarif : 15 €**	**Convient à un terrain inférieur à 800 m²**	› Plastique (PEHD) 100 % recyclé › Norme NF › Traitement anti-UV › Assemblage sans outillage › Fourni avec notice de montage › Transportable par voiture › Garantie 7 ans
	620 L **(larg. base : 122 cm-H.79cm)** **Poids : 22 kg** **Tarif : 25 €**	**Convient à un terrain supérieur à 800 m²** *(ou pour usagers ayant la capacité de broyer)*	
EN BOIS	**400 L** **(L.74cm x l.83cm x H.81cm)** **Poids : 31 kg** **Tarif : 15 €**	**Convient à un terrain inférieur à 800 m²**	› Bois de pin maritime › Norme NF › Traitement écologique du bois d'extérieur. › Montage des panneaux par emboîtage + visserie au moyen d'une clé Allen (fournie) › Fourni avec notice de montage › Transportable par voiture *(sièges rabattus)* › Garantie 7 ans
	600 L **(L.91cm x l.100cm x H.81cm)** **Poids : 38 kg** **Tarif : 25 €**	**Convient à un terrain supérieur à 800 m²** *(ou pour usagers ayant la capacité de broyer)*	

À noter : ces composteurs sont à installer dans des jardins et ne sont pas adaptés à des balcons d'appartements.

En jardin individuel

Les composteurs sont à retirer sur un des six sites de distribution, après inscription préalable. Chaque composteur est remis en kit.

- Renseignez le bulletin de réservation au dos de la page et renvoyez-le par courrier avec les pièces demandées ;
- À réception, des dates et horaires de sessions de distribution vous seront proposés ;
- Une fois le rendez-vous confirmé, vous recevrez un accusé de réception et des indications d'accès au site ;
- Le jour du retrait sur le site, une information sur la pratique du compostage sera dispensée durant 30 mn environ.

En pied d'immeuble

Pour tout projet de compostage en gestion collective, Toulouse Métropole peut vous accompagner sur la 1re année.

Les conditions sont les suivantes :

- Installation des composteurs sur le domaine privé ;
- Accord du gestionnaire ;
- Disposer sur place de matières de jardin ;
- Identifier des référents parmi les utilisateurs.

Formulez votre demande auprès de **compostage@toulouse-metropole.fr**, en précisant vos coordonnées et l'adresse complète du site de votre projet collectif. À réception, vous recevrez un formulaire à renseigner.

BULLETIN DE RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR DE JARDIN INDIVIDUEL

Réservé aux habitants de la Communauté urbaine Toulouse Métropole[1]

FORMULAIRE À REMPLIR

Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ☐☐/☐☐/☐☐

Adresse : .....

Complément adresse : .....

Code postal : **31** ☐☐☐ Commune : .....

Téléphone : .....

Pour recevoir les propositions de rendez-vous par voie électronique, précisez votre adresse :
..... @ .....

Type de composteur souhaité (*réservation possible pour un seul composteur à la fois)*

Petit modèle à 15 €
- ☐ 320 L en plastique (PEHD)
- ☐ 400 L en bois

Grand modèle à 25 €
- ☐ 620 L en plastique (PEHD)
- ☐ 600 L en bois

Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations personnelles vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à l'adresse ci-dessous.

À renvoyer par courrier avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un chèque à l'ordre du Trésor Public *(pour un paiement en espèces, prendre RDV auprès du régisseur)* **à :**

Communauté urbaine Toulouse Métropole
Direction DMT - Régie compostage
6 rue René Leduc - BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5

RENSEIGNEMENTS

Hors Toulouse tél. :
0800 749 774 ou 0800 201 440

Toulouse tél. : 31 01
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Courriel : compostage@toulouse-metropole.fr

www.toulouse-metropole.fr
rubrique : missions / déchets / compostage

[1] Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Balma, Beaupuy, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Castelginest, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, L'Union, Launaguet, Lespinasse, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Orens-de-Gameville, Seilh, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane